Nations Unies S/PV.8877

Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8877e séance

Mardi 12 octobre 2021, à 10 heures

New York

Président :	Le Président Kenyatta	(Kenya)
Membres :	Chine	M. Zhang Jun
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Inde	M. Muraleedharan
	Irlande	Mme Byrne Nason
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Niger	M. Aougi
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme DeShong
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Consolidation et pérennisation de la paix

Diversité, édification de l'État et recherche de la paix

Lettre datée du 6 octobre 2021, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/854)

Conformément à la procédure énoncée dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/372), qui a été arrêtée à la lumière des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le procès-verbal de la présente séance s'accompagnera d'un document récapitulatif (S/2021/868) où figureront les déclarations envoyées par les non-membres du Conseil.

21-28458 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation et pérennisation de la paix

Diversité, édification de l'État et recherche de la paix

Lettre datée du 6 octobre 2021, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/854)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Rwanda à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda. Je prie le fonctionnaire du protocole d'escorter le Président à la table du Conseil.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : S. E. M. Thabo Mbeki, ancien Président de la République sud-africaine, et M^me^ Fawzia Koofi, première femme Vice-Présidente du Parlement afghan.

Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/854, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 octobre 2021, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kenya, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à qui je donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie le Gouvernement kényan d'avoir convoqué ce débat public sur l'importante question de la diversité, de l'édification de l'État et de la paix. Le thème que vous avez retenu, Monsieur le Président, met en évidence une idée qui, pour être essentielle, n'en est pas moins souvent négligée : la paix ne se décrète pas sur un bout de papier. La paix s'incarne dans les individus. Et plus précisément, dans la diversité des individus, qui, venant d'horizons variés, se rassemblent pour formuler ensemble un projet commun pour leur pays.

Les parties à un conflit auront beau décider de mettre fin aux hostilités. Entamer le long chemin de la reconstruction. Ou même unir leurs forces pour constituer un nouveau gouvernement. Sans une véritable polyphonie, autrement dit sans associer chacun et chacune à toutes les étapes du processus, la paix ne pourra durer. Les griefs, les inégalités, les rancunes et les clivages sociaux accumulés au fil des ans ne disparaissent pas comme par magie quand les combats cessent. Ces tensions peuvent facilement se raviver, voire s'exacerber, si les besoins et la vision de l'avenir des individus et des groupes ayant soif de changement sont ignorés. Un tel scénario se produit partout autour de nous. Chaque semaine, cette salle résonne de nouvelles informations sur les conflits qui déchirent notre monde, avec leur cortège de drames humanitaires.

Une tendance indéniable se dégage de ces conflits : la forte hausse du nombre de groupes armés non étatiques – rebelles, insurgés, milices, bandes criminelles, trafiquants armés et groupes terroristes et extrémistes. Beaucoup sont rassemblés autour d'identités ou de convictions communes. D'autres sont opportunistes, motivés par l'appât du gain ou l'attrait du pouvoir. On assiste aussi à une multiplication des putschs. Comme l'a montré l'étude conjointe de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale, *Pathways for Peace : Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict* (Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents), nombre de conflits ont pour cause profonde les inégalités qui persistent depuis longtemps entre groupes.

Certaines composantes de la population se sentent exclues et marginalisées. Elles se voient refuser l'accès aux mêmes chances et à la même justice que leurs voisins à raison de leur culture, de leur race, de la couleur de leur peau, de leur appartenance ethnique ou de leurs revenus. Si on les retrouve dans tous les pays, les inégalités sont tout particulièrement présentes là où font défaut les services sociaux comme la santé, l'éducation, la sécurité et la justice, et là où sont encore visibles les cicatrices du colonialisme : frontières arbitrairement tracées, avantages historiques accordés à certains groupes au détriment d'autres.

Dans ce contexte, la pandémie de maladie à coronavirus a aggravé les inégalités et fait reculer les acquis du développement et de la consolidation de la paix. Ces inégalités et la faiblesse des structures de gouvernance créent un vide que remplissent aisément les voix de l'intolérance et de l'extrémisme, qui peuvent conduire à des conflits violents. À l'inverse, l'inclusion est le fondement de la résilience et d'une paix durable. Ce constat n'est nulle part plus manifeste que dans les liens entre l'inclusion des femmes, l'égalité des genres et la paix et la sécurité durables, thème dont le Conseil débattra plus tard ce mois.

Les pays qui cherchent à bâtir une paix durable doivent intégrer et associer tous les groupes de la population à la reconstruction sociale et à la pérennisation de la paix. Cette idée est au cœur des deux résolutions jumelles adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à l'issue des examens menés en 2015 (résolution 2282 (2016) et résolution 70/262 de l'Assemblée générale) et en 2020 (résolution 2558 (2020) et résolution 75/201 de l'Assemblée générale) du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies. On la trouve aussi au centre de mon nouvel agenda pour la paix, décrit dans le rapport intitulé *Notre Programme commun*. Ouvrir la porte à l'inclusion et à la participation de tous, c'est faire un pas de géant sur le chemin de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Je voudrais appeler l'attention sur trois points.

Premièrement, les institutions nationales et les lois doivent être au service de tous. Le nouvel Agenda pour la paix proposé met l'accent sur l'inclusion à toutes les étapes de la trajectoire d'un pays : avant, pendant et après les conflits et lorsque le mouvement d'édification de l'État s'enclenche et s'accélère.

Cette exigence suppose d'abord de protéger et de promouvoir les droits humains, notamment les droits à la santé, à l'éducation, à la protection et à l'égalité des chances. Elle suppose ensuite de mettre en œuvre des politiques et des lois visant à protéger les groupes vulnérables, notamment des lois contre la discrimination à raison de la race, de l'appartenance ethnique, de l'âge, du genre, de la religion, du handicap, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Elle suppose enfin de collaborer avec l'ensemble des partenaires en vue de bâtir des capacités nationales renforcées, ancrées dans les droits humains et au service de toute la population, sur un pied d'égalité.

(*l'orateur poursuit en français*)

Deuxièmement, les pays devraient envisager de donner plus de place aux régions infranationales. Les pays qui sortent de plusieurs années – voire décennies – d'instabilité ne peuvent se permettre d'ignorer l'opinion de pans entiers de la population, et ainsi risquer d'attiser de futures rancœurs. Les gouvernements doivent trouver de nouvelles méthodes pour faire avancer la population ensemble, à l'unisson, par un dialogue constant, tout en reconnaissant et en respectant les différences de chacun, même si cela implique de déléguer certains domaines d'autorité. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies, à travers les missions et les bureaux nationaux, s'efforce de faciliter un dialogue de chaque instant entre les institutions nationales et les populations et groupes locaux. C'est la condition pour que toutes et tous puissent contribuer à façonner l'avenir de leur pays.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Troisièmement, les femmes, les jeunes et les plus marginalisés doivent être associés à toutes les étapes. Leurs voix et leurs actions sont nécessaires pour établir et pérenniser la paix. Telle est la raison pour laquelle nos opérations de maintien de la paix et nos missions politiques spéciales mettent fortement l'accent sur une plus grande inclusion et sur une véritable participation des femmes et des jeunes.

En Somalie, par exemple, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie a formé des jeunes ayant des ambitions politiques issus de différents partis. La Mission a également aidé le Gouvernement et les femmes politiques à atteindre le quota de 30 % de femmes lors des élections dans le pays. La Vice-Secrétaire générale s'est récemment rendue sur place pour souligner combien il était crucial, pour la consolidation et la pérennisation de la paix et de la sécurité, que les femmes participent aux responsabilités. La communauté mondiale que nous sommes doit continuer à encourager et à appuyer la participation pleine et active des femmes et des jeunes.

Les pays qui émergent des horreurs de la guerre et aspirent à un avenir meilleur – à vrai dire même, tous les pays – ne doivent pas voir la diversité comme une menace. La diversité constitue une force ; un point d'ancrage de la paix et de la stabilité dans des régions du monde qui n'ont connu que trop peu de l'une et de l'autre ; et un point de ralliement pour toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour la société. La communauté mondiale que nous formons se doit de trouver de nouveaux moyens de réaliser cet objectif.

Je remercie de nouveau le Kenya d'avoir appelé l'attention sur cette importante question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Président de la République du Rwanda.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier S. E. le Président Uhuru Kenyatta de m'avoir invité à participer à la présente séance du Conseil de sécurité et d'avoir choisi un sujet aussi important et opportun pour ce débat.

La paix est bien plus que l'absence de violence. La condition préalable àune paix durable, c'est une compréhension commune des causes profondes des conflits par un large éventail d'acteurs de la société. Je voudrais partager quelques réflexions sur ce que cela peut exiger, en me fondant sur l'expérience récente du Rwanda.

Premièrement, la consolidation de la paix doit être considérée comme un processus de longue haleine – une recherche constante de solutions sur la base du dialogue et du consensus, comme nous le disons au Rwanda. Il n'est peut être pas possible de prévenir totalement tous les conflits ; en effet, des désaccords et des revendications apparaîtront toujours sous une forme ou une autre. Néanmoins, l'intensité et les répercussions des conflits peuvent être réduites autant que possible en restant attentifs aux besoins et aux attentes des populations locales. Cela suppose d'investir dans les capacités des institutions et des personnes afin qu'elles puissent produire les résultats que les citoyens attendent et méritent.

Deuxièmement, il n'existe pas de modèle universel transposable automatiquement d'un contexte à un autre. Les conseils et les exemples extérieurs peuvent inciter à la réflexion et permettre de définir de nouvelles approches. Nous avons nous-mêmes bénéficié de nombreux partenariats au Rwanda.

Troisièmement, nous devons tenir compte du rôle de plus en plus important que jouent les médias sociaux dans l'exploitation des facteurs de division au sein de la société, qui peuvent fragiliser rapidement le tissu social.

Enfin, la consolidation de la paix n'est pas un processus purement technique. C'est un processus profondément politique et humain qui doit tenir compte des émotions et des souvenirs des différentes parties autour de la table des négociations. Les organisations multilatérales, comme l'ONU et l'Union africaine, ont un rôle central à jouer dans de nombreuses situations. Les groupes de la société civile, notamment ceux qui sont dirigés par des femmes, ont également un rôle clef à jouer, tout comme les personnalités du monde des affaires. Cependant, même si nous avons eu l'occasion de tirer les enseignements des échecs et des succès des processus de consolidation de la paix menés par le passé, la boîte à outils de la communauté internationale n'a guère changé.

La trajectoire du Rwanda après le génocide se caractérise par la priorité que nous accordons toujours à notre unité nationale, à l'inclusion et à la prestation de services. Il existe d'autres exemples positifs en Afrique et ailleurs. Des partenariats concrets et tangibles sont essentiels. L'expérience du Rwanda nous a appris que quelle que soit la gravité de la situation, le succès est toujours possible.

Tirons parti du débat d'aujourd'hui et engageons-nous à travailler ensemble pour exiger de meilleurs résultats en matière de consolidation de la paix au niveau international.

Une fois encore, je félicite la République du Kenya d'avoir organisé ce débat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. le Président Paul Kagame de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. l'ancien Président Thabo Mbeki.

M. Mbeki (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence kényane du Conseil de sécurité d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat public de haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix, l'accent étant mis sur l'importante question du lien qui existe entre la diversité, d'une part, et la consolidation de la paix et l'édification de l'État, d'autre part.

Comme les membres du Conseil le savent, il y a quelques années, l'Union africaine a pris la décision audacieuse de faire taire les armes avant la fin de 2020, ce qui signifie que les dirigeants politiques du continent ont estimé qu'il était temps que l'Afrique se débarrasse du fléau de la guerre et des conflits violents, qui a persisté pendant presque toutes les années d'indépendance de ses États. Dans ce contexte, les États et les gouvernements africains étaient pleinement conscients que l'Afrique avait désespérément besoin de cette paix pérenne qui est le thème de la présente séance du Conseil de sécurité.

Comme les membres du Conseil le savent également, au fil des ans, des procédures plus ou moins standard ont été suivies pour régler les conflits qui ont éclaté, y compris en Afrique. La communauté internationale intervient pour amener les belligérants à conclure des accords de cessez-le-feu. Des soldats de la paix sont ensuite déployés pour garantir le respect du cessez-le-feu. Des accords concernant le gouvernement provisoire sont conclus et une nouvelle Constitution est négociée. Sur la base de cette Constitution, des élections sont organisées pour constituer un nouveau gouvernement, après quoi la mission de maintien de la paix se retire, la paix ayant été instaurée.

Toutefois, et de façon tout à fait légitime, une question se pose alors : cette paix sera-t-elle pérenne ? Il y a cinq ans, la World Peace Foundation a publié un rapport important intitulé *African politics, African peace*, à la demande de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, qui avait chargé cette fondation de se pencher sur la question de l'avenir des missions de paix en Afrique. Le rapport a affirmé, entre autres choses, qu' « Il est essentiel que la « primauté de la politique » soit au cœur de toutes les interventions de l'Union africaine », et il a insisté (sur le rôle primordial de la politique dans la conception et le déploiement des opérations de paix. Le rapport a ajouté qu'

« Une action préventive pour éviter les crises politiques et les conflits armés est la tâche la plus essentielle des missions de paix africaines » ,

et que

> « Cela exige un accès exceptionnel au plus haut niveau des décideurs, ainsi que de la crédibilité et de la discrétion » .

En outre, le rapport souscrit aux vues exprimées par le Groupe indépendant de haut niveau des Nations Unies sur les opérations de paix en 2015 en ce qui concerne, premièrement, la primauté de la politique, qui doit guider la conception et le déploiement des opérations de paix, et deuxièmement, la nécessité de mettre désormais davantage l'accent sur la prévention des conflits.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, cette insistance sur la primauté de la politique vise à souligner que le règlement des conflits ne doit pas être motivé simplement ou principalement par des considérations de sécurité. La primauté de la politique signifie que le règlement des conflits doit s'attaquer à la question fondamentale des causes profondes du conflit, et que ce processus ne vise pas simplement à faire taire les armes, aussi important que cela soit, mais à pérenniser la paix.

Cela m'amène à la question centrale qui est l'objet de ce débat public du Conseil de sécurité : la question de la diversité. Mon expérience personnelle, tirée de ma participation à des processus de règlement de conflits sur notre continent, confirme qu'une mauvaise gestion de la diversité joue un rôle central en tant qu'une des causes fondamentales de la guerre civile et des conflits violents. Cette expérience concerne des pays comme la République démocratique du Congo, le Burundi, la Côte d'Ivoire et le Soudan. Dans ce contexte, je recommanderais même d'étudier le rapport publié en 2004 par la Commission Vérité et Réconciliation de la Sierra Leone, qui exprime une vérité toute crue, à savoir que c'est à cause d'une mauvaise gestion de la diversité que le pays a connu une guerre très coûteuse de 11 ans, qui a commencé en 1991.De même, nous constatons que c'est une mauvaise gestion de la diversité qui a provoqué le conflit violent qui a toujours cours au Cameroun.

Un autre exemple douloureux, c'est le conflit militaire majeur en cours en Éthiopie. Comme les membres le savent, c'est alors que, 2020, l'année fixée par l'Union africaine comme date butoir pour faire taire les armes, touchait à sa fin, que ce conflit a éclaté dans la région du Tigré. Le défi d'une bonne gestion de la diversité très prononcée de l'Éthiopie est au cœur même du conflit violent que connaît le Tigré, et la vérité incontestable est que les armes de guerre ne peuvent pas et ne pourront pas garantir une bonne gestion de cette diversité. Comme de nombreux membres du Conseil l'ont déjà dit, les belligérants en Éthiopie devraient conclure un cessez-le-feu permanent et s'engager dans un dialogue national inclusif afin de convenir précisément de ce qu'ils devraient faire ensemble pour atteindre l'objectif noble et très important de l'unité dans la diversité. À la fin de la guerre du Biafra, au Nigéria, en 1970, les dirigeants nationaux victorieux ont annoncé qu'ils suivraient une politique de « ni vainqueur, ni vaincu ». Je crois que c'est exactement ce dont l'Éthiopie a besoin.

En fin de compte, ce que je voudrais suggérer, c'est que, lorsqu'il s'acquitte de son obligation de maintenir la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité devrait partir d'une position d'acceptation de la primauté du politique. Ses interventions permettraient donc d'instaurer une paix pérenne et de contribuer à l'édification de l'État en relevant des défis tels que la bonne gestion de la diversité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'ancien Président Mbeki pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Koofi.

M^me^ Koofi (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de participer à ce débat public opportun sur la consolidation et la pérennisation de la paix. Je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude au Kenya pour m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil de sécurité.

Le thème général de cette séance est « Diversité, édification de l'État et recherche de la paix ».. La diversité et l'inclusion sont les pierres angulaires de l'édification de l'État et de la consolidation de la paix. Qui apprécie autant la valeur du « vivre dans la paix et l'harmonie » que mon peuple en Afghanistan – ceux qui sont nés et meurent durant la guerre ?

L'avenir de l'Afghanistan, mon pays, est le dernier test de notre capacité à nous rassembler en tant que communauté mondiale pour défendre les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies face à l'adversité. En fait, au moment où je m'adresse au Conseil de sécurité aujourd'hui, dans mon pays, les femmes et les hommes qui ont consacré leur vie à la consolidation de la paix, à la promotion de l'état de droit, de la justice et de l'égalité – des femmes et des hommes qui mettent leur propre vie en danger pour protéger et servir la nôtre – vivent une dure oppression qui leur est imposée par le pouvoir de l'exclusion.

Ce qui se passe en Afghanistan devrait nous préoccuper tous. En fait, lorsque j'ai quitté l'Afghanistan il y a quelques semaines, alors que j'arrivais à l'aéroport, j'ai vu des milliers de personnes marcher dans les rues de Kaboul. La ville ressemblait à un cimetière de personnes vivantes – des personnes sans espoir, déçues et impuissantes.

En même temps, nous devons nous unir pour tenir les Taliban responsables de ce qui se passe dans mon pays. Des rapports dignes de foi indiquent que les libertés fondamentales sont bafouées. Les femmes et les filles sont à nouveau considérées comme des citoyens de seconde zone. Ils nous rendent à nouveau littéralement invisibles.

Cette situation montre comment les déséquilibres de pouvoir sont à l'origine de tant de conflits et d'inégalités. Qu'il me soit permis de mentionner deux domaines spécifiques où les structures de pouvoir provoquent un chaos particulier et où nous devons agir ensemble pour remédier à ses conséquences néfastes.

La première nous touche tous ; il s'agit de relation entre les hommes et les femmes. Le « manuel » pour diriger le monde d'aujourd'hui a été écrit principalement par des hommes avec les intérêts des hommes en tête. Il présente les hommes comme la norme et les femmes comme l'exception. Bref, le monde a été conçu pour permettre aux hommes de perpétuer leur pouvoir.

Les objectifs de développement durable – notre plan commun pour l'édification de sociétés pacifiques, prospères et inclusives – indiquent clairement que l'égalité des genres est un objectif en soi et qu'elle est essentielle pour atteindre les 16 autres objectifs. Pour y parvenir, nous devons faire en sorte que nos processus politiques, nos structures et nos méthodes de travail répondent mieux aux besoins des femmes.

En Afghanistan, par exemple, nous voulons des discussions directes, face à face, avec les Taliban. L'ONU peut nous inclure dans ses propres équipes de médiation. Elle peut également faciliter la rencontre d'une délégation de nos femmes avec les Taliban. Nous voulons le faire pour nos sœurs restées au pays. Depuis des années, les femmes afghanes plaident et font pression en faveur de la participation effective des femmes, des jeunes et des victimes de la guerre comme condition préalable au succès du processus de paix, et l'exigent. On nous a dit : « Les décisions n'ont pas été prises ; une fois que les décisions seront prises, nous vous inclurons. » Laissez-nous participer à la prise de décision. Ne décidez pas en notre nom. Prenons des décisions ensemble avec les hommes afin que ces décisions soient durables, significatives et acceptables pour tous. Si seulement les femmes avaient été écoutées et si le peuple afghan avait eu plus de temps pour négocier son avenir, nous aurions pu éviter la situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Même si nous avions un accord entre les parties belligérantes qui soit acceptable à 50 % par toutes les parties, ce serait bien mieux que la situation chaotique à laquelle nous sommes confrontés actuellement.

Alors que chaque membre du Conseil prend contact avec l'establishment intérimaire mis en place par les Taliban, quelle que soit l'orientation stratégique, il ne faut pas oublier que 16 à 17 millions de femmes et de filles en Afghanistan ne savent pas ce que demain leur réserve. C'est bouleversant. En tant que femme ayant passé et vécu toute ma vie en Afghanistan, après 20 années d'investissement de sang et d'argent, cela me brise le cœur de repartir de zéro.

En outre, là où les déséquilibres de pouvoir peuvent nuire, c'est lorsqu'ils sont dirigés – ou plutôt, mal dirigés – contre les minorités. Tous les pays du monde comptent des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques. Bien que les situations soient très différentes, elles ont toutes en commun le fait que les minorités sont trop souvent confrontées à de multiples formes de discrimination, ce qui entraîne la marginalisation, l'exclusion, le déplacement forcé et la migration. Que l'on considère la situation en Afghanistan : des milliers de personnes appartenant à des minorités religieuses et à d'autres groupes minoritaires sont forcées de fuir leurs villages et se retrouvent sans foyer et sans avenir. Seules les personnes qui vivent dans cette situation comprennent la douleur d'être sans abri et de ne pas avoir d'identité.

Pour parvenir à la participation effective des minorités et mettre fin à leur exclusion, nous devons faire nôtre la diversité en promouvant et en appliquant les normes internationales en matière de droits de l'homme. Il ne peut y avoir de place pour la discrimination, qui traumatise les sociétés et pousse les communautés à s'éloigner les unes des autres. La plateforme publique dont bénéficient les membres du Conseil s'accompagne de la responsabilité de l'utiliser, et de l'utiliser à bon escient. En tant que dirigeants politiques et diplomatiques, les membres du Conseil ont le devoir d'ouvrir les bras à ceux qui sont différents, plutôt que de les écarter. À l'heure où nos sociétés sont de plus en plus divisées, les membres du Conseil peuvent promouvoir les valeurs essentielles que sont le respect, le compromis et le dialogue.

Pour l'Afghanistan, pays de minorités, de nombreux groupes ethniques et linguistiques vivant ensemble depuis des siècles pendant les conflits et en période de paix, l'inclusion par la participation significative de tous les groupes et structures de pouvoir est plus pertinente aujourd'hui qu'à tout autre moment de notre histoire. Les gens de mon pays veulent aujourd'hui une véritable représentation. C'est le message que j'ai voulu transmettre aux Taliban lors de mes négociations avec leurs représentants. Je voulais leur dire que l'Afghanistan d'aujourd'hui est un Afghanistan transformé. Les Taliban doivent s'adapter aux nouvelles réalités de l'Afghanistan. Le fait que des milliers de personnes utilisent chaque jour leurs droits civiques et protestent contre ce qui se passe dans le pays est un petit exemple de la transformation de la génération actuelle.

La principale leçon tirée des 150 dernières années de l'histoire de mon pays est qu'une paix durable et un État viable dans un pays multiethnique et divers nécessitent une structure sociale et politique pluraliste. La communauté internationale doit donc faire savoir clairement qu'elle ne travaillera avec les autorités de Kaboul que si celles-ci collaborent avec toutes les parties pour tracer une voie claire garantissant les droits fondamentaux de tous les segments de la société, en particulier les femmes et les filles, et leur inclusion dans l'État. Cela devrait inclure un retour rapide à l'ordre constitutionnel par des élections auxquelles tout le monde devrait pouvoir participer. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de bonnes expériences ou de bons exemples d'élections en Afghanistan, mais il n'y a pas d'autre solution que les élections. Malgré toutes les difficultés, les populations soutiennent les élections. Nous nous souvenons que certains ont payé le prix fort ; qu'on leur a coupé les doigts pour avoir voté, mais qu'ils ont quand même exercé ce droit.

Enfin, alors qu'une crise humanitaire se profile, les femmes et les enfants constituent la majorité de la population vulnérable. Pour les atteindre, et notamment compte tenu de l'idéologie sexiste que prônent ceux qui sont au pouvoir à Kaboul, il est impératif que l'ONU exige la protection et l'inclusion des travailleuses humanitaires et des artisanes de la paix afghanes, ainsi que d'autres professionnelles citoyennes et organisations communautaires – non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que décideuses. Elles sont cruciales pour la distribution et l'acheminement de l'aide, et ce sont elles qui en ont le plus besoin. C'est entièrement sous le contrôle de l'ONU. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autres organismes des Nations Unies doivent tirer les enseignements des années 1996 à 2001. Lorsque je vivais en Afghanistan, j'en ai été bénéficiaire. Ils doivent élaborer un plan d'aide humanitaire pragmatique et clair, tenant compte des questions de genre.

N'oublions pas qu'un Afghanistan sûr, stable et juste est synonyme d'un monde sûr.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Koofi de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Président du Kenya.

D'emblée, je tiens à remercier le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, S. E. le Président Paul Kagame, S. E. l'ancien Président Thabo Mbeki, et

M^me^ Fawzia Koofi de leurs contributions. Je leur suis très reconnaissant d'avoir répondu à mon invitation et de participer à cet important débat.

Le principal message que je souhaite délivrer aujourd'hui est qu'une mauvaise gestion de la diversité fait naître de graves menaces pour la paix et la sécurité internationales. Les inégalités, au sein des États et entre eux, résultent trop souvent d'une exclusion fondée sur l'identité. Cette exclusion est fréquemment institutionnalisée dans la gouvernance et les relations économiques aux niveaux national et mondial. Elle se manifeste par des stéréotypes et des préjugés. Elle entraîne notamment l'absence de possibilités d'emploi ou de moyens de subsistance pour des milliards de personnes, sur la seule base de leur identité, et empêche des communautés et pays entiers de tirer profit de leurs ressources naturelles. Elle conduit à l'injustice climatique et à un système commercial injuste.

Il en résulte un profond sentiment de grief et d'amertume, que les populistes et les démagogues peuvent facilement exploiter. C'est d'autant plus le cas lorsque ces sentiments et autres arguments sont véhiculés par les médias sociaux et leur cortège de fausses informations, de désinformation et de diatribes souvent empreintes d'incitation et de tendances extrémistes. Cela entraîne une détérioration de la confiance dans les institutions et un affaiblissement de la légitimité de l'État, et alimente le terrorisme, les insurrections, et la montée en puissance de la xénophobie, des discours de haine, des divisions tribales et du racisme.

Lorsqu'un conflit social ou politique s'intensifie, l'État est beaucoup moins à même de prévenir ou d'atténuer la crise. Il convient de souligner qu'au lieu de servir à légitimer l'État, dans cet environnement de griefs fondés sur l'identité, les élections ne font parfois qu'accentuer les clivages. Elles deviennent alors un jeu à somme nulle dans une compétition qui semble faire s'opposer les identités raciales, ethniques et religieuses entre elles, et qui ne fait de place qu'au vainqueur.

Les images d'hommes et de femmes désespérés sur des radeaux en perdition, tentant d'émigrer en quête de débouchés économiques, sont aujourd'hui monnaie courante. Elles mettent en évidence un système politique et économique international qui n'est pas adapté aux défis d'aujourd'hui et qui ne convient assurément pas à la réalisation de nos objectifs de développement durable.

Le fait que leurs pays ne soient pas en mesure de leur proposer des possibilités viables résulte souvent des recettes et modèles universels élaborés par de puissantes institutions mondiales, qui ne tiennent compte ni de la diversité des États ou de la variété de leurs besoins, ni des contextes différents. Ils perpétuent donc l'inégalité et l'exclusion. Le nationalisme vaccinal, les interdictions de voyager et les listes rouges ne font qu'aggraver les divisions entre États riches et pauvres.

Ce sont là des manifestations de l'incapacité à faire face à un monde pluriel. Elles jouent un rôle de premier plan dans la plupart des situations de conflit dont, le plus souvent, le Conseil de sécurité est saisi. Nous devons y remédier. Cela nous oblige à reconnaître qu'il nous faut modifier nos systèmes économiques et de gouvernance nationaux et mondiaux pour gérer plus efficacement la diversité. La première étape passe par une restructuration nécessaire de la coopération et de la gouvernance mondiales, de sorte qu'elles respectent véritablement le principe de l'égalité des peuples et des pays. Nous devons également changer notre manière d'épouser la diversité aux niveaux national et local.

L'État doit être considéré – et, de fait, agir – comme le principal protecteur de l'unité et de la cohésion nationales. Cela signifie qu'il doit fondamentalement s'obliger à respecter la différence. Pour que l'État puisse faire s'en acquitter concrètement, les dirigeants politiques à sa tête devront être issus d'une nouvelle politique de cohésion. Dans les pays profondément divisés, les dirigeants individuels peuvent, pour commencer, montrer que, malgré de profondes divergences politiques, ils sont prêts à s'unir dans l'intérêt de la nation.

Je suis fier que le Kenya ait fait sienne cette approche, début 2018, alors que le pays était confronté à une dangereuse politique de division. Les divergences politiques étaient de plus en plus souvent présentées par les personnalités politiques sous l'angle des rivalités ethniques et de l'exclusion. Il n'était donc pas acceptable de continuer sur cette voie si nous voulions véritablement construire le Kenya prospère et sûr auquel notre peuple aspirait.

Le 8 mars de cette même année, le chef de l'opposition et moi-même nous sommes serré la main. Nous l'avons fait pour souligner auprès de tous les Kényans que la cohésion et l'unité de notre pays étaient bien plus importantes que notre rivalité politique. Cette poignée de main a insufflé un puissant élan d'espoir chez les Kényans. Les esprits se sont calmés et nous nous sommes rappelé que nous faisions partie d'une famille kényane et que nous n'étions pas définis par

notre rivalité politique. Il est apparu clairement que nous étions citoyens d'un même pays, quelle que soit notre appartenance ethnique, quelles que soient nos différences régionales, et que nous partagions un intérêt commun pour la paix.

Cette poignée de main était plus qu'un geste politique ; il s'agissait d'une innovation politique qui visait à placer la sécurité, l'unité et la prospérité du Kenya au cœur de notre politique. Nous avons voulu intégrer ces garde-fous dans la structure et le fonctionnement de l'État par le biais d'un dialogue national. Le Kenya continuera de renforcer et de protéger son unité. J'espère que nous saurons la pérenniser et que d'autres pays parviendront à la même conclusion que nous. Nos États excelleraient alors dans la prévention des conflits et pourraient exporter la stabilité et la sécurité chez nos voisins.

C'est dans ce cadre que j'ai choisi le thème d'aujourd'hui pour notre débat. À cet égard, je souhaite formuler quelques recommandations que je considère comme essentielles pour gérer la diversité et appuyer l'édification de l'État et l'instauration d'une paix durable.

Premièrement, dans tous les États, qu'ils soient démocratiques ou non, nous devons encadrer la compétition politique par des garde-fous. Pour ce faire, il convient de promouvoir une culture politique qui ne mette pas en péril la cohésion nationale en exploitant l'identité pour semer la division et l'inimitié entre les citoyens.

Deuxièmement, nous devons nous livrer à un examen approfondi de nos institutions internationales afin de déterminer si elles sont aptes à construire un monde plus inclusif et à mieux gérer la diversité, notamment en temps de crise, comme dans le cas de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Troisièmement, nous devons accélérer la réforme du Conseil de sécurité. La composition du Conseil manque de transparence et d'inclusion.

Quatrièmement, la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow le mois prochain, sera l'occasion de veiller à ce que les engagements pris en matière d'adaptation aux changements climatiques visent bien à accélérer le développement, les investissements et la création d'emplois, en particulier dans le monde en développement. L'adaptation aux changements climatiques doit ouvrir une voie claire et viable vers une industrialisation verte de l'Afrique et des pays du Sud.

Cinquièmement, les États doivent recevoir toute l'assistance nécessaire pour créer des mécanismes internes de dialogue national et de réconciliation. Ils doivent mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour prévenir les conflits et éviter les souffrances humaines.

Sixièmement, l'ONU, les organisations régionales et les partenaires de développement doivent se concentrer sur un renforcement des capacités de l'État axé sur les compétences, plutôt que de mettre exclusivement l'accent sur l'ensemble de normes que constitue la bonne gouvernance.

Septièmement, l'ONU et ses initiatives de consolidation de la paix doivent faire de la gestion de la diversité une composante de la consolidation de la paix et de la stabilisation de l'État.

Huitièmement, nous devons mettre en place une approche collaborative entre les États, le système des Nations Unies et les entreprises de médias sociaux pour lutter contre les discours de haine et l'incitation. Cela peut inclure un code de conduite mondial convenu par les entreprises ainsi que l'élaboration d'outils d'alerte précoce pour détecter les tendances à l'escalade et faciliter les mesures de prévention.

J'espère que le Conseil de sécurité et l'ONU feront leurs certaines de ces perspectives et recommandations.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole à la Représentante permanente des États-Unis et membre du Cabinet du Président Biden.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider la séance d'aujourd'hui et du message important que vous venez de nous transmettre. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, le Président Kagame et le Président Mbeki de leurs exposés d'aujourd'hui, ainsi que M^me^ Koofi de son message et souligner le travail important qu'elle continue de faire pour promouvoir la paix et la sécurité.

J'ai passé plus de la moitié de ma vie à voyager de par le monde dans le cadre de ma carrière, et j'ai connu et vu le racisme partout où je suis allée, y compris

dans mon propre pays. Si j'évoque ce sujet, c'est pour reconnaître un fait simple : il n'existe aucune société, aucune région, aucun pays qui ne soit confronté à la division née de la diversité. Notre débat d'aujourd'hui sur la façon dont nous pouvons prévenir les conflits fondés sur l'identité et y mettre fin doit en prendre acte. Il s'agit d'un problème que nous partageons tous d'une manière ou d'une autre et au règlement duquel que nous devons tous œuvrer de concert.

Pour leur part, les États-Unis sont convaincus qu'ils doivent faire preuve d'une transparence totale quant à leurs défaillances. Nous ne prétendons pas être parfaits. Bien au contraire, nous essayons chaque jour de parfaire cette union qui est la nôtre et de lutter pour la justice dans notre pays. En juin, lorsque le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un rapport sur le racisme et les brutalités policières visant les Africains et les personnes d'ascendance africaine (A/HRC/47/53), nous avons non seulement reconnu que de tels cas avaient été examinés aux États-Unis, mais nous avons également adressé une invitation permanente au Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et au Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités afin qu'ils puissent venir aux États-Unis. La lutte contre les brutalités et la promotion de l'équité raciale constituent une priorité fondamentale de l'Administration Biden-Harris. Nous encourageons toutes les communautés et tous les pays à regarder ce qui se passe en leur sein pour promouvoir la diversité et l'inclusion, à faire preuve d'une transparence totale sur ces redoutables défis et à travailler sans relâche pour mettre fin au racisme, au sexisme, au capacitisme, à la discrimination religieuse et à la xénophobie.

Nous devons également collaborer avec l'ONU et d'autres instances pour non seulement atténuer les conflits, mais aussi prévenir et traiter leurs sources fondamentales. Le *Programme commun* du Secrétaire général comprend notamment et à juste titre des aspects relatifs à la lutte contre le racisme, la discrimination et les inégalités. Nous devons mettre en place des protections plus importantes pour toutes les minorités raciales, ethniques et religieuses ; les personnes handicapées ; les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes ; ainsi que les populations autochtones. Cela est particulièrement vrai dans les nombreux endroits où des conflits dus essentiellement à des questions identitaires couvent ou ont éclaté.

Je n'ai guère besoin de le dire, car nous traitons ces questions presque chaque semaine ici, au Conseil de sécurité. Dans les situations les plus vulnérables face à ce type de menace, les organisations régionales et sous-régionales devraient adopter une approche plus globale, incluant notamment la prévention, le maintien, le rétablissement et la consolidation de la paix ainsi que la lutte contre le terrorisme. Nous devons tous œuvrer de concert pour promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, en particulier ici au Conseil de sécurité.

La Commission de consolidation de la paix a un rôle fédérateur important à jouer dans ce travail et contribue à mobiliser l'attention et la volonté nécessaires pour appuyer les efforts internationaux de consolidation de la paix. Des partenariats locaux solides et la coopération internationale sont des éléments essentiels pour favoriser la stabilité et la résilience, en particulier dans les États fragiles.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité a là aussi un rôle déterminant à jouer. Les femmes rendent le monde plus pacifique et devraient se voir donner les moyens de prendre véritablement part à ces efforts. Sans les femmes, nous ne réaliserons pas les progrès que nous recherchons.

Les causes déclarées de ces conflits sont innombrables, mais leurs causes profondes, elles, sont souvent les mêmes : inégalité, discrimination, peur, haine. Les médias sociaux peuvent amplifier ces forces ; ils créent une caisse de résonance et alimentent une grande partie de la désinformation qui pousse la haine à son paroxysme. Mais, en fin de compte, ces causes profondes ne sont pas nouvelles. Ce sont celles qui ont toujours été à l'origine des conflits raciaux, ethniques, régionaux, partisans ou religieux. En œuvrant ensemble, nous pouvons réduire le pouvoir de ces vecteurs de division, non pas en éludant la diversité et l'inclusion, mais au contraire en les faisant pleinement nôtres.

C'est pourquoi je défends une diplomatie interpersonnelle. Lorsque l'on rencontre quelqu'un en personne, que l'on est capable de regarder cette personne en face et d'entendre ses ambitions et ses rêves, la haine est plus difficile. Pour autant, je ne suis pas naïve ; tout le monde ne laisse pas la haine dans son cœur disparaître facilement. Mais beaucoup de gens meurent à cause de cette haine. Je crois fondamentalement, au plus profond de moi, que l'acceptation de la diversité et la célébration de son identité et de celle des personnes différentes de

soi font partie des moyens les plus efficaces de répandre la paix et la sécurité dans le monde.

Ce travail est très urgent, et nous devons utiliser l'extraordinaire pouvoir de l'exemple que nous représentons pour démontrer notre attachement inébranlable à l'inclusion. Ensemble, travaillons à promouvoir la diversité, à prévenir les conflits, à sauver des vies, à construire un monde plus pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Ministre d'État chargé des affaires extérieures et Ministre d'État chargé des affaires parlementaires de l'Inde.

M. Muraleedharan (Inde) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis pour commencer de transmettre les meilleurs vœux et les salutations du Premier Ministre de mon pays à S. E. le Président de la République du Kenya, M. Uhuru Kenyatta, à l'occasion de cet évènement historique qu'est la présidence kényane du Conseil de sécurité.

C'est de fait un privilège singulier pour moi que de représenter mon premier ministre, M. Narendra Modi, à cet important débat de haut niveau sur un sujet qui est extrêmement important et pertinent pour les pays du Sud, en particulier les pays d'Afrique.

Je tiens à remercier S. E. le Secrétaire général António Guterres, S. E. M. Paul Kagame, Président du Rwanda, S. E. M. Thabo Mbeki, ancien Président de l'Afrique du Sud, et M^me^ Fawzia Koofi, première femme Vice-Présidente du Parlement afghan, d'avoir enrichi de leurs idées ce débat public.

Les pays confrontés à des conflits ou qui en sortent se heurtent à de multiples défis sur la voie de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Ces défis ont trait aux facteurs à l'origine du conflit et concernent principalement l'ethnicité, la race et la religion, qui sont des marqueurs d'identité dominants dans la société.

En outre, les sociétés sont également en butte à des facteurs politiques, sociaux et économiques qui jouent un rôle déterminant dans la manière dont les pays parviennent à émerger et à aller de l'avant pour relever ces défis fondamentaux sur la voie de l'édification de l'État. L'histoire a montré que ces défis ne sont pas l'apanage de l'Afrique ou du monde en développement. Même le monde développé, à certains moments de son histoire, y a été confronté, y compris lors de transitions extrêmement violentes, avant d'en sortir victorieux.

L'Inde et son histoire offrent un exemple à nul autre pareil d'unité dans la diversité, puisque, malgré les convulsions causées par la partition du pays, nous nous sommes rassemblés pour former une société démocratique, pluraliste et inclusive, avec notre Constitution comme socle fondamental de notre système politique.

Par conséquent, quand on parle d'épouser la diversité et l'inclusion, l'Inde a beaucoup à offrir sur la façon dont toute une mosaïque d'identités, qu'elles soient ethniques, régionales, religieuses, linguistiques ou autres, peuvent se rassembler et former une seule et même nation – l'identité, le fil conducteur qui nous lie étant le fait d'être indien d'abord et avant toute autre considération. C'est ce que le père de notre nation, le mahatma Gandhi, nous a enseigné, et c'est le précepte que nous appliquons dans la lettre et l'esprit. Nous croyons en une morale de la tolérance et de la compréhension, pratiquant le principe éthique séculaire du « Vasudhaiva Kutumbakam » – c'est-à-dire que le monde est une seule et même famille. Ce principe peut servir partout, y compris dans les sociétés qui sortent d'un conflit, pour que le genre humain puisse donner toute la mesure de son potentiel.

Dans un monde interdépendant, libéralisé et interconnecté, l'édification de l'État après un conflit suscite des attentes sociétales de plus en plus grandes en termes d'espace politique et de développement socioéconomique, d'égalité des sexes et de droits de la personne, avec pour corollaire que l'édification de l'État est devenue plus compliquée. Consolider et pérenniser la paix s'avère donc plus complexe que mettre fin au conflit. C'est encore plus évident dans le contexte du monde en développement.

Dans le même temps, nous disposons de plusieurs exemples positifs de pays qui ont réussi à surmonter les défis post-conflit. Je pense notamment à l'Afrique du Sud, qui est passée de l'apartheid à une société libre et ouverte ; à la Côte d'Ivoire, au Liberia, à la Sierra Leone, au Rwanda et au Burundi, qui ont tous été des exemples de transition réussie en matière d'édification de l'État après un conflit. On peut citer aussi le Soudan du Sud, où cette transition s'effectue actuellement sous nos yeux.

Ces sociétés sont diverses et ont réussi à pérenniser la paix grâce à une approche inclusive, offrant ainsi un modèle à suivre aux États qui sont dans une situation similaire. Il existe aussi plusieurs autres exemples, notamment en Asie du Sud, où la diversité a

toujours été la marque des sociétés. Dans ces différents pays, les dirigeants politiques, qui respectent les valeurs universelles que sont la paix, la vérité et la compassion, ont énormément contribué à l'édification de l'État.

Lorsque nous avons affaire à des pays qui sortent d'un conflit et entament le chemin de la consolidation de la paix, il est essentiel de mettre en place un cadre juridique solide et de créer des institutions crédibles fondées sur des principes robustes. Cela permettra également de préserver la diversité et de favoriser l'inclusion. Nous devons encourager les pays donateurs qui contribuent généreusement à la consolidation de la paix en Afrique et dans d'autres régions à veiller à ce que les pays sortant d'un conflit soient en mesure de mettre en place un cadre durable qui résiste à l'épreuve du temps.

Le défi consistera toujours à trouver un compromis entre l'immédiat et le long terme. Nous pensons que le système des Nations Unies dans son ensemble devrait travailler en étroite collaboration avec les États Membres et les organisations régionales, dans le respect des exigences et des besoins des pays concernés, et ne pas préconiser des idées ou des solutions imposées de l'extérieur.

Le terrorisme montre clairement comment des forces hostiles à l'unité et à la diversité peuvent chercher à détruire la cohésion sociale et le tissu démocratique des pays, notamment en instillant l'animosité, la haine et la violence. La propagation croissante du terrorisme en Afrique est un sujet de grave préoccupation. Ce qui est encore plus regrettable, c'est que ces forces et groupes terroristes sont encouragés par des États Membres qui cherchent à diviser les communautés en légitimant les activités terroristes.

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies a clairement rappelé, une fois de plus, que rien ne pouvait justifier le terrorisme et qu'aucun pays ne devait excuser de tels actes. Il est tout aussi important que les entités du système des Nations Unies prennent la Stratégie pour modèle et ne fournissent aucun encouragement ni aucune excuse, même indirectement, aux efforts de certains États Membres pour justifier le terrorisme de quelque manière que ce soit.

En ce qui concerne les identités religieuses, nous voyons comment les États Membres sont confrontés à de nouvelles formes de phobie religieuse. Nous avons certes condamné l'antisémitisme, l'islamophobie et la christianophobie, mais nous n'avons pas pris acte du fait que d'autres formes, plus virulentes, de phobies religieuses apparaissent et prennent racine, notamment le sentiment anti-hindous, anti-bouddhistes ou anti-sikhs.

Dans notre voisinage et ailleurs, nous avons été témoins de la destruction de temples, de la glorification de la destruction d'idoles, de la profanation de temples sikhs, du massacre de pèlerins sikhs dans leurs temples et de la destruction des bouddhas de Bamiyan et d'autres sites religieux emblématiques. Notre incapacité ne serait-ce qu'à reconnaître ces atrocités et ces phobies ne fait qu'encourager ces forces à penser que ces phobies sont plus acceptables contre certaines religions que contre d'autres. Si nous choisissons de critiquer ces phobies de façon sélective ou de leur rester indifférents, nous le faisons à nos risques et périls.

Il est temps d'envisager la consolidation de la paix dans un contexte plus large et de manière plus ciblée, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, qui menace d'annihiler les progrès que nous avons réalisés au fil des ans. L'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies mené en 2020 a abouti à l'adoption de deux nouvelles résolutions jumelles sur la consolidation et la pérennisation de la paix (résolution 2558 (2020) et résolution 75/201 de l'Assemblée générale). Nous nous félicitons que dans le cadre de sa stratégie 2020-2024, le Fonds pour la consolidation de la paix ait présenté un scénario global couvrant une période de cinq ans.

Nous avons entendu tout à l'heure les observations de M^me^ Koofi. Le changement d'autorité à Kaboul ne s'est pas fait à l'issue de consultations, et il n'est pas non plus inclusif. Nous ne cessons de demander que soit engagé un processus inclusif à large base auquel participent tous les segments de la population afghane. Les attentes de la communauté internationale concernant l'Afghanistan, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, sont énoncées clairement dans la résolution 2593 (2021). Il est important de respecter et de tenir les engagements pris à cet égard.

L'Inde a toujours joué un rôle constructif et notable dans le contexte de la consolidation de la paix par son vaste partenariat de développement avec les pays en développement, notamment en Afrique et en Asie ainsi qu'avec les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Elle continue de fournir une aide bilatérale aux pays en situation d'après conflit en leur accordant d'énormes subventions et des prêts à des conditions favorables.

Hormis l'accent mis sur les infrastructures – en particulier le logement, l'éducation et la santé, la connectivité, la fourniture de moyens de subsistance aux populations touchées par les conflits, en particulier dans le domaine agricole, et les projets communautaires, qui ont un effet direct sur la vie des personnes –, l'Inde mobilise également des moyens considérables dans les domaines de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités, notamment la formation professionnelle et les technologies de l'information, un accent particulier étant mis sur les jeunes. Nous resterons une source d'appui pour tous les pays en développement dans leur transition vers le développement, le progrès et la prospérité.

M. Aougi (Niger) : Je voudrais remercier S. E. M. Paul Kagame, ainsi que M. António Guterres et M. Thabo Mbeki pour leurs interventions. Je salue M^me^ Fawzia Koofi pour sa contribution.

Nous savons, Monsieur le Président, combien ce thème vous est cher, vu l'histoire récente de votre pays, qui a traversé des périodes difficiles au lendemain des élections de 2007. Mais fort heureusement, grâce à un sursaut patriotique et au dialogue entre les Kényans eux-mêmes, votre pays a pu surmonter ces épreuves pour s'engager résolument dans la construction d'une nation unie et prospère qui sert de modèle dans une région qui fait face à plusieurs défis à sa stabilité.

Qu'il s'agisse aujourd'hui de l'Afghanistan, de la Bosnie-Herzégovine, du Mali ou de la Syrie, la gestion de la diversité reste un défi pour la stabilité et la viabilité de l'État moderne. Cette assertion est encore plus évidente en Afrique, où les frontières des États étaient le fait d'anciennes puissances coloniales, qui ont regroupé des composantes diverses sous une autorité centrale nationale nouvelle, avec un système de gouvernance nouveau. Dès lors, la viabilité et la stabilité politique de ces nouvelles entités a été fonction de la capacité des gouvernants à tenir compte des sensibilités ethniques, raciales et tribales dans un système politique capable de procurer aux citoyens un sentiment d'appartenance et de participation dans la gouvernance politique et économique de leur nation.

L'histoire politique récente de notre continent nous montre que là où cet équilibre a fait défaut, la non-satisfaction des revendications identitaires, économiques et politiques légitimes a conduit à des troubles internes qui ont pris la forme de rébellions, de guerres civiles, de coups d'État et même pire, de génocides. Aujourd'hui encore, avec les effets de la pandémie de maladie à coronavirus et l'utilisation abusive des nouvelles technologies de l'information, il est démontré que la problématique de la gestion de la diversité reste un sérieux problème avec la montée de la xénophobie, le racisme et la stigmatisation des minorités, notamment du fait de la propagation de fausses informations et de discours de haine à travers les médias sociaux.

Pour faire face à ces défis de gestion de leur diversité afin de consolider leur paix intérieure, nos États doivent résolument s'engager à assoir un système de gouvernance politique et économique inclusif qui garantit la participation de toutes les composantes nationales dans la gestion de l'État dans un cadre démocratique. Pour sa part, le Niger, tirant les leçons de son passé politique et sécuritaire, s'est résolument engagé à asseoir et consolider ses institutions démocratiques pour donner la chance à toutes ses filles et tous ses fils de participer à la vie politique et économique du pays. Il est heureux d'évoquer ici, pour s'en féliciter, la première alternance politique pacifique, qui a vu cette année la passation de pouvoir entre deux Présidents démocratiquement élus.

Aussi, s'appuyant sur ses expériences passées en matière de gestion des conflits internes, le Niger a su mettre en place, depuis 1995, la Haute autorité pour la consolidation de la paix afin d'assurer le suivi et le traitement des causes profondes du conflit de manière durable. Cette instance, qui se veut être un instrument de dialogue entre les communautés nationales et de promotion de l'inclusivité et de la participation des communautés dans la vie politique et économique, a pu, par ses actions aux niveaux communautaire et décentralisé, contribuer à renforcer la cohésion et l'unité nationale.

Pour conclure, ma délégation reste d'avis que pour faire face aux défis de la gestion de la diversité, il nous faut nécessairement mettre en place des politiques adaptées à chaque contexte national. Il faudrait aussi que ces lignes de fracture ethniques, religieuses et tribales cessent d'être des instruments de mobilisation pour des politiciens et autres leaders d'opinion pour parvenir à des fins égoïstes.

Bien que ces crises soient souvent de nature interne, elles ont des répercussions sur les voisins immédiats, et parfois même au-delà. Il faudrait reconnaître le rôle éminemment positif que jouent les organisations régionales comme l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Communauté économique des États de l'Afrique

de l'Ouest, et d'autres organisations similaires, dans le cadre de leur bons offices pour aider leurs membres à parvenir à la réconciliation nationale et asseoir une paix durable. L'implication de la communauté internationale, incarnée par l'ONU, ne doit intervenir qu'en dernier ressort.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président Kenyatta, d'avoir convoqué ce débat important, qui arrive à point nommé. Le Royaume-Uni attache une grande importance à sa coopération étroite avec le Kenya en ce qui concerne les questions portées à l'attention du Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier les intervenants de nous avoir fait de leur expérience, dont ils se sont inspirés pour nous présenter leurs observations édifiantes aujourd'hui.

La question dont nous sommes saisis aujourd'hui est une question urgente. Les pressions économiques, la pandémie et les changements climatiques ont exercé une pression sans précédent sur le contrat social qui garantit la cohésion des États. Le Royaume-Uni est engagé en faveur des sociétés ouvertes. Nous attachons une grande importance aux droits humains, à l'inclusion, à l'égalité des sexes et à la liberté d'expression. Les sociétés ouvertes respectent les identités et les différences en les considérant comme faisant partie intégrante de la communauté, et non comme des facteurs de division. Notre expérience montre que les sociétés sont plus fortes et plus stables lorsqu'elles acceptent pleinement la diversité. Toutefois, l'histoire nous a également montré ce qui se passe lorsque l'identité est instrumentalisée, de la Bosnie au Rwanda.

Je voudrais contribuer à cet important débat en proposant trois réflexions : premièrement, pourquoi le Conseil doit s'inquiéter lorsque l'identité est utilisée pour attiser un conflit ; deuxièmement, pourquoi l'inclusion est importante pour la consolidation de la paix ; et troisièmement, comment tirer pleinement parti des outils de consolidation de la paix qui sont à la disposition de l'ONU.

Premièrement, nous sommes conscients des dangers de l'incitation à la violence sur la base de l'identité. Elle marginalise des populations déjà vulnérables, alimente l'extrémisme, se manifeste par des violations des droits humains et déclenche la guerre. Le Conseil, à qui incombe la responsabilité de la paix et de la sécurité, a l'obligation de dénoncer cette incitation et de mettre fin à la protection dont jouissent des États qui choisissent de faire fi des signes avant-coureurs.

Au Myanmar, l'exclusion de la population rohingya a dégénéré en violences systématiques et en déplacements forcés. En Éthiopie, les politiques identitaire et les discours de haine divisent les communautés, exacerbant un conflit qui a déjà plongé 400 000 personnes dans la famine. Par conséquent, le Conseil ne doit pas rester passif face à l'escalade de la violence. Nous devons tenir compte des avertissements lancés par les travailleurs humanitaires sur le terrain.

Deuxièmement, l'inclusion est essentielle pour la consolidation de la paix et renforce la résistance des États face aux chocs. Comme l'ont si bien dit les intervenants aujourd'hui en ce qui concerne les enseignements à tirer de l'expérience du Rwanda et la situation en Afghanistan, les processus de paix auxquels participent les parties belligérantes, les acteurs de la société civile et les groupes de femmes renforcent l'appropriation nationale.

Troisièmement, comme d'autres orateurs l'ont indiqué, l'ONU dispose de toute une série d'outils pour accompagner les pays qui sont confrontés à la violence fondée sur l'identité et qui sont engagés en faveur de la paix. Dans les opérations de paix des Nations Unies, la surveillance du respect des droits humains joue un rôle important en matière d'alerte rapide. Les responsables politiques, les médiateurs et les conseillers de l'ONU facilitent des processus de paix inclusifs pour pérenniser la paix. La Commission de consolidation de la paix appuie les pays qui s'efforcent de relever les défis de la consolidation de la paix, tandis que le Fonds pour la consolidation de la paix – auquel le Royaume-Uni reste un donateur important – fournit des financements indispensables pour encourager ces efforts.

Cependant, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président Kenyatta, le système peut faire mieux pour anticiper les menaces à la paix. La paix et le développement se renforcent mutuellement, et bon nombre des outils permettant de pérenniser la paix se trouvent dans le système de développement des Nations Unies. Nous exhortons le système de développement à intégrer dès maintenant des approches de consolidation de la paix pour éviter des crises humanitaires plus tard.

Pour terminer, l'identité ne doit pas être une source de violence, mais une source de fierté. En appuyant la diversité, nous pouvons construire des liens nationaux et internationaux plus forts et des sociétés ouvertes, résilientes et prospères.

M. de Rivière (France) : Je salue votre présence parmi nous, Monsieur le Président, et vous remercie de nous réunir sur un thème aussi pertinent. Je remercie également le Secrétaire général pour sa participation.

Les conflits prospèrent souvent en instrumentalisant les différences. Depuis 1957, le projet européen a montré que grâce à la volonté politique, aux échanges entre les peuples, à la coopération et à la solidarité, nous pouvons agir pour que ces différences viennent au contraire renforcer la paix. C'est d'abord par la parole politique que celle-ci se construit. C'est pourquoi je salue la participation d'un ancien et d'un actuel chef d'État, le Président Mbeki et le Président Kagame. Tous deux ont su, dans leurs pays, prendre les décisions nécessaires pour réconcilier et pour reconstruire.

Préserver la diversité permet de prévenir les conflits. Pour la France, la lutte contre toutes les formes de discrimination doit s'inscrire dans une approche universelle et indivisible, c'est-à-dire fondée sur l'égalité de tous les individus, sans distinction. La France condamne toutes les violations des droits de l'homme, les violences et les persécutions commises à l'encontre d'individus, notamment en raison de leur genre, de leur origine, de leur religion, de leur conviction ou de leur orientation sexuelle et identité de genre, que ces appartenances soient réelles ou supposées. C'est pourquoi la France appuie par exemple le fonds de soutien aux victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. Ce fonds a déjà soutenu une centaine de projets en Iraq, au Liban, en Jordanie et en Syrie.

En second lieu, la résolution des conflits suppose des processus politiques inclusifs. Au Sahel, les groupes terroristes instrumentalisent les différences pour attiser la haine entre communautés. La France, en lien avec les Nations Unies, l'Union européenne et ses autres partenaires, encourage les processus de réconciliation et le retour de l'État, en particulier dans les zones périphériques, afin de garantir une paix durable et des droits égaux à toutes les composantes de ces sociétés. L'éducation doit être au cœur de ces efforts.

Dans la Corne de l'Afrique, nous appelons le Premier Ministre éthiopien à lancer sans plus attendre un dialogue national inclusif, conformément à ses engagements. L'inclusion de toutes les composantes de la société doit être au cœur des processus de paix, en particulier celle des femmes et des jeunes. Nous saluons à ce titre la présence de M^me^ Fawzia Koofi et rappelons que la participation substantielle des femmes n'est pas négociable, en Afghanistan ou ailleurs.

Le Forum Génération Égalité, accueilli à Paris fin juin 2021 et coorganisé avec ONU-Femmes et le Mexique, a lancé un mécanisme de suivi et de redevabilité du programme pour les femmes et la paix et la sécurité intitulé le Compact Femmes, Paix, Sécurité et Action humanitaire. La mise en œuvre universelle du programme pour les femmes et la paix et la sécurité est une priorité de notre diplomatie. La publication de notre troisième plan d'action national illustre cet engagement.

Enfin, la consolidation de la paix ne peut réussir qu'en préservant également la diversité. C'est la responsabilité de chaque État, et la France y prend toute sa part. C'est le sens de la démarche menée par la France pour une compréhension historique partagée du génocide des Tutsi. C'est le sens de notre engagement à ce qu'aucune personne soupçonnée de crimes de génocide ne puisse échapper à la justice.

En Iraq la France salue les efforts nationaux pour reconstruire le pays après les exactions commises par Daech, tout en accordant une attention particulière aux minorités. Cela s'est récemment traduit par la loi sur les survivantes yézidies, la visite historique du Pape ou encore le travail conjoint avec l'UNESCO pour « faire revivre l'esprit » de Mossoul. Le 29 août à Mossoul, le Président Macron a annoncé des engagements concrets pour soutenir la reconstruction de cette province, au bénéfice de toutes les composantes de la société iraquienne, dans les domaines du patrimoine et de l'éducation.

L'Organisation des Nations Unies peut davantage accompagner les efforts nationaux. Le Fonds de consolidation de la paix doit continuer à appuyer la redevabilité et la lutte contre l'impunité. Il le fait déjà en République démocratique du Congo par exemple à travers son programme Paix, Justice, Réconciliation et Reconstruction au Kasaï Central. Le Fonds continuera de bénéficier du soutien de la France, qui a multiplié par quatre ses contributions en 2021. La France continuera de tout mettre en œuvre pour faire de la diversité un facteur de paix.

M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président du Kenya Uhuru Kenyatta d'avoir organisé ce débat sur les liens entre la consolidation et la pérennisation de la paix, et la diversité des identités, ainsi que le Secrétaire général António Guterres, le Président du Rwanda Paul Kagame,

l'ancien Président de l'Afrique du Sud Thabo Mbeki,et M^me^ Fawzia Koofi pour leurs présentations instructives.

Les risques et les menaces pour la paix et la sécurité internationales sont multidimensionnels et inextricablement liés aux défis du développement économique et social. Selon une étude de 2018 de l'ONU et de la Banque mondiale, les conflits violents ont atteint leur plus haut niveau depuis 30 ans. D'ici 2030, deux tiers des personnes vivant dans l'extrême pauvreté devraient vivre dans des pays touchés par la précarité, les conflits et la violence. L'exclusion, l'inégalité, la discrimination systémique, la désinformation et l'incitation à la haine alimentent des cycles de violence qui, dans les cas extrêmes, conduisent à des crimes contre l'humanité et au déclenchement de conflits armés internes qui risquent de dépasser les frontières. Les tensions religieuses ou ethniques ont été à l'origine de génocides regrettables et notoires. Bon nombre des situations dont s'occupe le Conseil ont les mêmes causes.

D'autres facteurs, tels que la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les transformations technologiques qui accroissent l'exclusion, le suprémacisme et le commerce irresponsable des armes, ainsi que l'extrême pauvreté, exacerbent les conditions propices à la violence et aux conflits.

Les minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, ainsi que les personnes en situation vulnérable, telles que les personnes handicapées, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les populations autochtones, les femmes et les enfants, sont souvent les segments les plus touchés par l'exclusion et les cycles de violence et de conflit. Il est donc nécessaire de créer une culture de la coexistence qui valorise la diversité et où chacun se sent inclus.

Il est essentiel de s'attaquer à l'ensemble des causes profondes des conflits en adoptant une approche préventive, adaptée à la situation des personnes les plus vulnérables. À cet égard, je voudrais souligner quatre points.

Premièrement, le Programme 2030 et la pérennisation de la paix sont des éléments essentiels de la prévention à long terme. La paix durable est assurée par l'édification de sociétés plus résilientes, fondées sur des institutions fortes, le respect des droits de l'homme, l'égalité des genres, l'inclusion et la diversité.

Deuxièmement, les mécanismes d'alerte précoce jouent un rôle essentiel dans l'identification des risques et des événements déclencheurs. Nous devons continuer à renforcer ces mécanismes, en étant particulièrement sensibles à l'identification des causes des griefs des groupes marginalisés et des personnes en situation de plus grande vulnérabilité. Il est important de disposer de capacités d'action pour une prévention efficace des conflits dans une optique d'inclusion. La diplomatie préventive a besoin de meilleurs instruments. Le programme commun récemment présenté par le Secrétaire général, *Notre Programme commun*, est l'un d'entre eux.

Troisièmement, la participation pleine et effective des femmes, des jeunes et de la société civile au travail de prévention est essentielle. La résolution 2475 (2019) du Conseil de sécurité, par exemple, jette les bases de l'inclusion des personnes handicapées dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. La résolution 1325 (2000), quant à elle, a constitué une étape importante dans la reconnaissance de la pleine participation des femmes au règlement des conflits et aux processus de paix.

Quatrièmement, le Conseil de sécurité doit renforcer le dialogue avec les autres organes principaux tels que l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi qu'avec le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix, précisément pour éviter que les défis du développement et les violations des droits de l'homme ne deviennent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Si l'on attende que cela se produise, il sera déjà trop tard.

Le Mexique croit fermement en une paix pérenne en tant qu'axe central sur lequel doit reposer le dispositif de prévention des conflits et de consolidation de la paix de l'ONU. La reconstruction du tissu social est un élément central des stratégies post-conflit, car la paix ne sera durable et viable que si elle est inclusive ; et pour être inclusive, elle doit reconnaître la diversité.

M^me^ DeShong (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines félicite la République du Kenya d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui, et nous remercions nos estimés intervenants – le Secrétaire général Guterres, le Président Kagame, le Président Mbeki et M^me^ Koofi – pour leurs contributions marquantes.

En ce moment de l'histoire, alors que de nombreux conflits insolubles semblent être le résultat

d'affrontements identitaires d'origines ethniques, communautaires et politiques, le débat d'aujourd'hui est aussi opportun que pertinent. La paix et la sécurité, tant au niveau communautaire que national, sont des corollaires des relations sociales à travers lesquelles se façonnent des identités stables de citoyenneté responsable. Toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, les chefs religieux, les minorités ethniques et autochtones, les élus et les représentants du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile, doivent donc être mobilisées pour instaurer la confiance du public et cultiver la cohésion sociale. Cette approche multiparticipative, axée autour de la diversité et de l'inclusion, est la voie la plus sûre pour parvenir à construire des sociétés stables et résilientes.

Il va de soi que les communautés pacifiques, fondées sur les idéaux d'unité et de solidarité sociale, et étayées par une assise socioéconomique solide ne peuvent être obtenues que par des solutions réparatoires et de développement globales. Ces stratégies doivent s'attaquer non seulement aux symptômes mais aussi aux causes profondes des conflits et de l'insécurité, notamment la pauvreté et le chômage ; la marginalisation socioéconomique et politique ; la faim omniprésente et l'insécurité alimentaire aiguë ; l'évolution du climat, la dégradation généralisée de l'environnement et les risques de sécurité qu'elles engendrent ; et les séquelles tenaces du sous-développement et des traumatismes intergénérationnels provoqués par des violations flagrantes des droits humains, notamment les crimes historiques de l'esclavage-marchandise, du génocide des autochtones et de la colonisation violente, lesquels se sont accompagnés d'un racisme systémique qui persiste à ce jour.

Ces facteurs de stress, qui sont particulièrement manifestes dans les milieux vulnérables, contribuent à creuser les inégalités sociales et économiques et les écarts politiques, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Dans le contexte de la pandémie en cours, qui a considérablement amplifié ces vicissitudes, nous devons agir rapidement, en prenant des mesures audacieuses et novatrices, pour promouvoir un programme commun qui s'attaque de manière systématique à toutes ces préoccupations afin de prévenir les conflits et de consolider et pérenniser la paix.

Il faut consentir davantage d'efforts pour promouvoir une approche appliquée à l'ensemble du système des Nations Unies, dans laquelle tous les organes et les entités spécialisées travaillent en tandem pour renforcer la souveraineté, consolider les contrats sociaux et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Dans ce sens, il ne peut y avoir de solution toute faite. Des solutions pragmatiques, axées sur l'humain, tenant compte des questions de genre et des risques climatiques, doivent être appliquées dans toutes les activités ayant trait à la paix et la sécurité, au développement et à l'aide humanitaire, et être mises en œuvre dans le respect des besoins particuliers, des perspectives culturelles et des priorités nationales de tous les pays concernés.

Les parties prenantes déterminées, en particulier les institutions financières internationales et les partenaires du monde du Nord, doivent intensifier leurs initiatives de renforcement des capacités et d'aide au développement international. Une action multilatérale ciblée et coordonnée face aux risques sécuritaires contemporains, tels que le terrorisme, la cybercriminalité, la maladie à coronavirus (COVID-19) et les changements climatiques, doit être menée de manière pragmatique et approfondie. Assurément, ces questions émergentes sont déjà devenues des étendards pour la désinformation, la mésinformation et les discours de haine, et ont contribué à éroder les processus d'édification de l'État.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite du rôle complémentaire que joue, grâce à ses fonctions fédératrice, mobilisatrice et consultative, la Commission de consolidation de la paix s'agissant de promouvoir des approches multiparticipatives globales de la consolidation de la paix. Il est crucial d'intensifier ces efforts pour favoriser la cohésion sociale et renforcer les processus nationaux de consolidation de la paix. Des mesures robustes restent nécessaires et urgentes pour garantir un financement suffisant, prévisible et durable de la consolidation de la paix.

Tandis que nous poursuivons ce combat pour la paix mondiale, les défis liés à la diversité doivent être pris en considération aussi bien dans l'analyse que dans l'élaboration de solutions, et ce, dans tous les contextes. En outre, la prévention des conflits et la consolidation de la paix après un conflit doivent toujours être menées dans le respect des principes du droit international et en tenant particulièrement compte de la diversité démographique, des sensibilités culturelles et des circonstances matérielles de développement de chaque pays.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Kenya d'avoir organisé le présent débat public, et à exprimer au Secrétaire

général notre reconnaissance pour ses précieuses observations. Nous remercions également le Président Kagame, le Président Mbeki et M^me^ Koofi de leurs exposés éclairants.

Plutôt que nous séparer les uns des autres, la diversité devrait nous apporter une force collective. Dans les pays multiconfessionnels et multiethniques, la diversité associée à l'inclusion pourrait apporter des avantages tangibles, par exemple en permettant à chacun de profiter du caractère exceptionnel d'autrui, ou en encourageant l'innovation. À l'inverse, la diversité sans inclusion est susceptible d'entraîner des tensions, des soulèvements sociaux, voire des violences et des conflits, du fait de l'incitation, des discours de haine, des informations fallacieuses et de la désinformation. Cela met en danger l'édification de l'État et le processus de consolidation de la paix. Dans un tel contexte, nous souhaitons souligner les points ci-après.

Premièrement, il faut insister sur la prévention des conflits, dont la responsabilité incombe au premier chef aux États. À cet égard, il convient de s'attaquer le plus tôt possible aux causes profondes et aux problèmes interdépendants que sont la pauvreté, les inégalités et la justice, l'intolérance, la discrimination et l'incitation à la violence, afin de désamorcer les tensions.

En outre, les États doivent se concentrer sur une stratégie efficace de prévention, qui requiert une démarche englobant des mesures de court et long terme dans les domaines politique, diplomatique, humanitaire, institutionnel et du développement. Dans ces processus, le rôle de l'ONU et de la communauté internationale est d'appuyer les efforts nationaux de prévention des conflits et de renforcement des capacités.

Mon deuxième point concerne l'importance d'une inclusion concrète. Les États doivent prendre des mesures pour faire prévaloir la réconciliation et l'unité nationales grâce à un dialogue et une médiation sans exclusive, avec la participation de toutes les parties prenantes, notamment les femmes, les jeunes, les anciens et les groupes vulnérables. Cela contribuera à favoriser l'unité, la tolérance et la coopération à tous les niveaux, afin de réduire l'écart entre les peuples d'appartenances ethniques, religieuses et culturelles différentes.

Troisièmement, en ce qui concerne la mise en œuvre, les besoins de tous les segments de la société doivent être pris en compte dans l'élaboration des cadres juridiques, des politiques et des mécanismes à tous les niveaux, notamment à l'échelon local. Dans ce processus, les gouvernements doivent faire en sorte que leurs actions favorisent le développement durable, tendent à l'élimination de la pauvreté et des inégalités, garantissent l'état de droit et une gouvernance transparente et responsable, et promeuvent une culture de paix et de non-violence.

Dernier point, mais non le moindre, la coopération internationale est primordiale. Les États doivent élargir et intensifier tous les domaines de coopération avec l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales dans l'intérêt de la consolidation de la paix au lendemain des conflits, ainsi qu'avec les pays en situation de transition ou ayant une expérience pertinente de la consolidation de la paix après un conflit. En particulier, il est crucial, pour les efforts de consolidation de la paix, de s'attacher à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités des pays concernés.

Nous tenons également à souligner la nécessité d'une consolidation de la paix plus coordonnée, plus cohérente et plus intégrée entre les missions des Nations Unies, les équipes de pays des Nations Unies, les organisations régionales et les acteurs du développement.

Dans le cadre du processus de coopération, il faut respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États, conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international. Il est tout aussi crucial de prendre en considération les différents niveaux de développement, les contextes historiques et les particularités de chaque pays.

En tant que pays multiethnique et multiconfessionnel, le Viet Nam a fait tout son possible pour promouvoir l'égalité, l'unité, la tolérance, le respect mutuel et la compréhension entre nos religions et nos 54 groupes ethniques. Nous reconnaissons que chacun a une identité et un rôle qui lui sont propres pour faire valoir la riche diversité du Viet Nam dans le cadre du développement durable du pays. Par conséquent, le respect et la mise en valeur de la diversité ont été la source de notre force, de notre stabilité et de notre développement à travers toutes les périodes historiques du pays, que ce soit en temps de guerre ou de paix.

Nos réalisations en matière d'édification de la nation et de développement résultent de nos efforts pour rechercher le consensus et la satisfaction des besoins et intérêts de notre peuple, en entretenant des consultations et un dialogue réguliers avec des personnes issues de toutes les couches de la société, avec nos partenaires

internationaux et avec les organismes compétents des Nations Unies.

En dépit de nos accomplissements, il reste des défis à relever pour assurer concrètement la prospérité de notre peuple. À cet égard, nous nous réjouissons de continuer de compter avec la coopération et l'appui de la communauté internationale et des organismes des Nations Unies dans ces efforts.

Pour terminer, nous sommes déterminés à œuvrer de concert pour parvenir à un monde de paix, de stabilité et de développement durable.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, le Président Kagame et S. E. M. Mbeki de leurs exposés qui donnent à réfléchir.

Je remercie également M^me^ Koofi de ses propos. Elle a souligné à juste titre qu'en Afghanistan, ni les parties ni les acteurs internationaux appuyant le processus n'ont pu à ce jour assurer une participation égale et véritable des femmes ni jeter les bases nécessaires à une solution politique inclusive. Nous devons en tirer les enseignements. Nous devons renforcer la voix des femmes afghanes qui se battent pour influer sur leur avenir. Faute de quoi, l'Afghanistan ne connaîtra ni stabilité ni prospérité ni paix durable.

Nous regrettons toutefois que la Haute-Commissaire aux droits de l'homme n'ait pas pu nous présenter un exposé aujourd'hui. Elle et son bureau auraient pourtant une contribution très précieuse à apporter sur cette question.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir inscrit cette question à notre ordre du jour et vous sommes reconnaissants de votre participation ainsi que de vos sages paroles et recommandations sur ce sujet pertinent.

Depuis plusieurs décennies, la Norvège participe aux efforts de paix dans le monde. Certes, chaque conflit a ses propres particularités, mais nous avons constaté que nous pouvons tirer des enseignements communs sur l'importance de l'inclusion dans le domaine de la paix et de la réconciliation. Nous aimerions livrer trois enseignements tirés de notre expérience pour contribuer à notre débat d'aujourd'hui.

Premièrement, les règlements politiques et les institutions inclusives sont essentiels à la pérennisation de la paix. Par exemple, le fait de garantir l'inclusion et la participation peut réduire la probabilité de voir des acteurs exploiter la frustration des groupes marginalisés. Cela signifie que nous devons concevoir des processus et des mécanismes garantissant l'inclusion de tous, en tenant compte des différentes cultures, races, appartenances ethniques, langues et religions et en assurant, en particulier, une participation véritable des femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes du processus de paix.

Le deuxième enseignement est l'importance de parler à tous les acteurs concernés pour régler un conflit. Nous savons d'expérience que le dialogue avec les acteurs armés non étatiques peut être nécessaire pour résoudre les conflits. Le dialogue renforce la confiance et favorise une meilleure compréhension des intérêts sous-jacents. Nous avons vu que cette méthode porte ses fruits dans le cadre de notre dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine au Moyen-Orient il y a plus de 30 ans, avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie et l'Armée de libération nationale en Colombie et avec les maoïstes au Népal.

Le troisième enseignement est que le dialogue ne peut s'arrêter à la signature d'un accord de paix. La phase de mise en œuvre est celle où l'ardeur des parties est mise à l'épreuve et où un engagement à long terme de la communauté internationale est nécessaire. Maintenir un caractère inclusif tout au long de la mise en œuvre peut être particulièrement difficile, mais nous savons que cela porte ses fruits.

Dans le cadre de notre action en Colombie, nous avons pu voir de première main que les efforts déployés par les parties pour mettre en place une approche inclusive et centrée sur les victimes ont permis de déboucher sur un accord et des mécanismes de mise en œuvre plus inclusifs, renforçant ainsi les possibilités d'une paix durable.

Nous devons faire fond sur les expériences positives dans lesquelles la priorité a été donnée à l'inclusion, d'où qu'elles viennent, et les utiliser pour renforcer nos capacités de consolidation de la paix, notamment dans le contexte de l'ONU, où nous pouvons, et devons, mieux utiliser les outils à notre disposition. Par exemple, la Commission de consolidation de la paix est particulièrement bien placée pour nous permettre de mieux comprendre les liens qui existent entre les modèles d'exclusion et les revendications d'inclusion, d'une part, et la consolidation de la paix, d'autre part. Nous devons resserrer la collaboration entre la Commission et le Conseil de sécurité, qui doit activement solliciter ses conseils ciblés, les examiner et s'appuyer sur son pouvoir fédérateur.

La Norvège voit également le potentiel que recèle une coopération plus étroite entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et les communautés économiques régionales, en matière de diplomatie préventive et de pérennisation de la paix.

Pour terminer, nous voudrions souligner que, pour qu'une telle approche soit couronnée de succès, l'inclusion ne doit être une question de savoir qui est ou n'est pas à la table des négociations. Il faut plutôt créer des possibilités pour que les personnes ayant un intérêt dans la pérennisation de la paix puissent la façonner. Il s'agit d'un élément central pour renforcer la résilience de la société face à la violence et aux conflits armés, et c'est pourquoi le Conseil de sécurité doit participer davantage à ces efforts.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais à l'entame de mon propos remercier le Kenya d'avoir organisé la présente séance sur ce thème important de la pérennisation de la paix, de la diversité et de l'édification de l'État. Je remercie également S. E. le Président Uhuru Kenyatta, qui préside notre séance, des propositions importantes qu'il a formulées dans son exposé. Je remercie en outre de leurs exposés le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, S. E. le Président Paul Kagame et S. E. l'ancien Président Thabo Mbeki. Mes remerciements vont par ailleurs à M^me^ Fauzia Koofi pour son intervention, qui comprenait des idées importantes.

Si les causes des conflits sont multiples, beaucoup d'entre elles, en particulier dans le cas de conflits éclatant à l'intérieur d'un pays, sont généralement les plus complexes. Elles sont liées d'une manière ou d'une autre aux questions de pluralisme, de diversité ethnique, religieuse, confessionnelle, sexuelle ou culturelle et d'identité, ainsi qu'aux inégalités socioéconomiques, à l'exclusion et à la marginalisation. Ces dimensions ne cessent d'être exacerbées, ce qui a pour effet non seulement d'alimenter les conflits mais aussi d'aggraver leurs répercussions, nuisant clairement aux efforts d'instauration, de consolidation et de pérennisation de la paix.

Un certain nombre de pays ont pu éviter que la question de l'identité ne devienne un facteur de fragilité, de division et de conflit, après avoir traversé des expériences difficiles. Toutefois, de nombreux pays en proie à des conflits et à l'instabilité aujourd'hui connaissent des complications majeures, qui sont exacerbées par les effets d'autres facteurs tels que le terrorisme et l'extrémisme violent qui cherchent à exploiter les différences fondées sur l'identité, les différences entre les groupes au sein des sociétés, l'exclusion et la marginalisation, ainsi que les effets des changements climatiques et les conséquences des pandémies naturelles et sanitaires, dont la dernière en date est la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

De ce point de vue, il est important de prendre en compte la question de la gestion de la diversité dans ses différentes dimensions dans les processus de règlement des conflits et d'instauration et de consolidation de la paix. L'expérience a montré que certains pays n'ont pu parvenir à la stabilité et au développement dans les phases de post-conflit et de consolidation de la paix, parce que les différences et la discorde fondées sur l'identité continuaient de se manifester. À cela s'ajoute un manque d'attention accordée à l'édification d'un État unifié et solidaire pour tous les pans de la société et toutes ses composantes, sur la base de l'égalité des droits, de la participation politique et du développement socioéconomique.

Si l'on veut instaurer et pérenniser la paix, il faut s'attacher à renforcer la capacité de l'État à contenir et à gérer les différences et la diversité, à promouvoir les valeurs de dialogue, de concertation et d'égalité, à rejeter la discrimination et l'exclusion, à mettre l'accent sur les valeurs partagées, l'unité de destin et d'appartenance et l'identité juridique de tous les membres de la société.

La Tunisie se félicite de la prise de conscience de l'ONU sur ces questions, de sa création de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que de sa promotion des droits de l'homme et du règlement global des conflits. Elle réaffirme son appui aux efforts déployés par l'Organisation pour régler les conflits et instaurer et consolider la paix. Nous appuyons également ses efforts visant à aider les pays et les peuples concernés à surmonter les effets des conflits.

La Tunisie souligne que des efforts plus concertés sont nécessaires pour renforcer les plans et mécanismes d'alerte rapide, la prévention des conflits et l'anticipation en s'attaquant aux causes et facteurs de la fragilité liés à la cohésion sociale, aux droits de l'homme, aux différeces identitaires, aux manifestations d'exclusion et de marginalisation ainsi qu'à l'absence d'autorité de l'État ou à sa faiblesse.

Il importe également que les institutions de l'ONU qui œuvrent à la prévention des conflits, à

commencer par le Conseil de sécurité, mettent l'accent sur l'instauration et la consolidation de la paix et investissent dans la diversité raciale, sexuelle, religieuse et historique afin de consolider les piliers de la paix et d'empêcher qu'elle ne soit utilisée pour alimenter des désagréments et des rancœurs, qui peuvent pousser certains groupes à chercher d'autres points de référence et à choisir la voie de la violence.

Nous préconisons également l'établissement de nouveaux partenariats entre l'ONU, les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les institutions financières internationales et les organisations de la société civile afin que les opérations de consolidation de la paix englobent la viabilité, en particulier le développement global et le renforcement des capacités tout en promouvant le rôle des institutions nationales, la cohésion sociale et la participation active de tous les groupes, en particulier les femmes et les jeunes.

La Tunisie continuera de contribuer à la paix et à la sécurité internationales et de faire de la diversité une source intégrée d'épanouissement et de paix.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence kényane d'avoir organisé ce débat public aujourd'hui. Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général et à S. E. Thabo Mbeki, et je les remercie de leurs exposés instructifs. Je remercie également M^me^ Fawzia Koofi de son exposé sur l'évolution de la situation en Afghanistan et l'important rôle que jouent les femmes dans la consolidation de la paix.

Analyser le rôle de la diversité dans la consolidation de la paix revient à ouvrir une boîte de Pandore. Les multiples différences, qu'elles soient ethniques, religieuses ou politiques, exacerbent les problèmes économiques et sociaux existants. Le maintien de la stabilité sera encore plus difficile si l'on ne démantèle pas les identités radicalisées à temps.

Pour trouver les moyens de surmonter les obstacles à la consolidation de la paix, l'expérience de la communauté européenne mérite d'être examinée. Différents groupes culturels, ethniques, religieux et politiques sont unis par la maxime « Unie dans la diversité » – la devise officielle de l'Union européenne.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, de nouvelles entraves à la coopération se font jour. Ces nouvelles tensions se manifestent de plus en plus dans le cyberespace. Les groupes extrémistes l'utilisent pour mobiliser leurs disciples, et les États autoritaires se servent du cyberespace pour propager leur influence, leur contrôle et leurs intérêts à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières. Les attaques contre les infrastructures critiques, la manipulation de l'information et l'ingérence dans les élections restent une source de profonde préoccupation.

Je réitère que, selon l'Estonie, les efforts déployés à l'ONU jouent un rôle important dans la promotion d'un comportement responsable des États dans le cyberespace. L'Union européenne et ses États membres considèrent comme prioritaire la promotion d'un cyberespace mondial, libre, ouvert, stable et sûr, fondé sur le droit international existant, notamment le droit des droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Le respect de la diversité ne signifie pas que l'on doit tolérer les tentatives autoritaires de limiter la liberté d'expression et de réprimer d'autres libertés et droits fondamentaux. La promotion et la protection des droits de l'homme sont un des moyens les plus efficaces de prévention des conflits. Il convient de noter que ce concept englobe le rôle important des femmes dans la consolidation de la paix et le respect de l'égalité des genres.

Nous appuyons pleinement l'appel à l'action du Secrétaire général en faveur des droits humains. Cette vision transformatrice sous-tend les travaux de l'ensemble du système des Nations Unies. La réussite de l'expérience européenne découle d'une unité fondée sur ces mêmes principes. Le respect des droits de l'homme est essentiel en vue d'éliminer les causes générales de toutes les crises complexes et de bâtir des sociétés durables, sûres et pacifiques.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons votre participation à la présente séance, Monsieur le Président. Nous tenons à remercier le Président du Rwanda, Paul Kagame, et l'ancien Président de la République sud-africaine, Thabo Mbeki, ainsi que M^me^ Fawzia Koofi, de leurs exposés. Il était particulièrement important que nous entendions l'opinion des dirigeants de pays qui ont connu des conflits difficiles. Leurs expériences et leurs connaissances sont précieuses pour ceux qui restent en situation de crise et qui en subissent les conséquences et les ramifications. Nous remercions également le Secrétaire général António Guterres de ses observations.

Nous sommes d'accord avec la présidence kényane pour dire qu'il existe un lien entre la diversité,

l'édification de l'État et la recherche de paix. En effet, de nombreux conflits sont liés à des différeces religieuses, ethniques et raciales et provoqués par les inégalités sociales.

Malheureusement, de nombreux conflits continuent de faire rage sur le continent africain. Nous estimons qu'il existe des raisons historiques objectives à cet état de fait. En raison du passé colonial particulièrement difficile de l'Afrique, le processus naturel selon lequel se constituent normalement les États a été perturbé. Des frontières ont été tracées arbitrairement, et de nombreux peuples ont été soit divisés au hasard soit regroupés en États. Cette politique et l'imposition à long terme de langues et de coutumes étrangères aux populations locales ne pouvaient que mener à des conflits interreligieux et interethniques. Certains empires coloniaux ont délibérément laissé derrière eux des lignes de division artificielles, espérant maintenir leur influence afin de diviser pour mieux régner. À cela s'est ajoutée l'exploitation économique constante de certaines régions. Dans de nombreux pays, cela n'a pas permis de créer des sociétés réellement soudées ou des États solides unis par une histoire et une culture communes, qui sont essentielles pour prévenir les conflits et régler les différends.

Malheureusement, aujourd'hui des modèles sociopolitiques sont imposés à certains États souverains. S'ils montrent leur indépendance en violant certaines règles, des sanctions unilatérales, des guerres commerciales, voire des changements de régime forcés, sont appliqués. Plus d'une fois, nous avons été témoins de situations où des élections étaient considérées comme un critère en vue de déterminer si un État était sur la voie de la stabilité politique nationale – comme si les élections en soi étaient une panacée. Dans le même temps, de nombreux problèmes fondamentaux sous-jacents liés à des différends sociétaux sont négligés depuis des années. Nous constatons également l'opposé, lorsqu'un transfert illégitime du pouvoir dans certains États ne suscite aucune réaction ou est soutenu.

Le concept de justice transitionnelle s'est également avéré inefficace. Souvent, les tribunaux spéciaux ne font qu'exacerber des différends existants en consacrant la victoire d'une partie à un conflit sur l'autre et en contribuant à régler des comptes politiques. Ils sont parfois même utilisés par des États étrangers pour intervenir dans les affaires intérieures de pays affaiblis par des conflits.

Nous sommes convaincus que la vie quotidienne après un conflit doit s'appuyer sur les traditions et les spécificités locales. Dans certains cas, pour garantir une réconciliation durable, les travaux d'une commission vérité sont suffisants. Dans d'autres cas, des mécanismes traditionnels, tels que les tribunaux gacaca, au Rwanda, sont appropriés. Nous sommes convaincus que les questions de justice transitionnelle dans le cadre des travaux du Conseil de sécurité ne sont pas une recherche d'une formule universelle, mais plutôt un travail spécifique menéen fonction des spécificités de chaque pays.

Nous apprécions à sa juste valeur la contribution des missions de maintien de la paix et des missions politiques, qui aident à rétablir la paix et la stabilité dans les États touchés par des conflits et qui sont dotés de mandats de vaste portée et de ressources qui se chiffrent en milliards. Elles contribuent grandement à mettre fin à la violence, à protéger les individus et à promouvoir les processus politiques, ainsi que la médiation et les bons offices. Toutefois, cela ne peut se substituer aux décisions politiques nationales et au processus d'édification de l'État sur la base des intérêts et des priorités propres à chaque pays. Ce qu'il faut, c'est une stratégie nationale solide, fondée sur le patriotisme civique. Chaque personne, quelle que soit son ethnie ou sa religion, doit être avant tout un citoyen de son pays et en être fier. Personne n'a le droit de placer les particularités ethniques et religieuses au-dessus des lois de l'État. Dans le même temps, les lois de l'État elles-mêmes doivent tenir compte des particularités ethniques et religieuses.

Nous sommes convaincus que le respect de l'histoire, l'élaboration de programmes d'éducation nationale, le travail avec les jeunes et l'élaboration d'une politique publique visant à mettre en place un secteur de la sécurité et des institutions étatiques responsables sont essentiels pour édifier un État et une société stables, conscients de leur responsabilité vitale pour garantir la paix et la stabilité. Cela aboutira inévitablement à la formation d'une identité nationale qui tient compte de la diversité des groupes sociaux, des valeurs culturelles et civilisationnelles et des caractéristiques historiques de la société. Il s'agit d'un processus complexe et de longue haleine, qui doit se dérouler de manière interne, sans que des formules toutes faites soient imposées de l'extérieur.

Nous ne voulons faire la leçon à personne, car la Russie elle-même est un État multinational et multireligieux qui a connu des périodes difficiles dans

son histoire. Nous respectons le droit de chaque nation à choisir sa propre voie de développement. Nous sommes prêts à partager notre vaste et unique expérience de coexistence pacifique entre différentes civilisations, religions et cultures. Nous appuyons les aspirations des États à assurer le bien-être et la sécurité de leurs populations par leurs propres efforts, avec l'aide de leurs voisins et des organismes d'intégration régionale.

En particulier, nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine et les pays du continent pour construire une société africaine inclusive et diverse, unie par son appartenance à l'histoire et à la culture communes de l'humanité.

M^me^ Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : La quête de la paix, nos efforts collectifs visant à préserver les générations futures du fléau de la guerre, sont la pierre angulaire de l'ONU et du mandat du Conseil de sécurité. Cette énorme responsabilité a été confiée à chaque membre du Conseil. Chaque jour, des millions de personnes vulnérables se tournent vers nous, autour de cette table, pour que nous leur donnions de l'espoir. Elles attendent de nous que nous mettions de côté nos différences pour prévenir les conflits et y mettre fin. Nos succès sont les leurs. Lorsque nous sommes unis, nous pouvons contribuer à soulager d'immenses souffrances ; nous pouvons apporter un appui vital aux processus de paix. C'est vrai, nos actions, nos paroles, peuvent sauver des vies.

Ce débat nous donne non seulement une occasion bienvenue de nous pencher sur ces succès, mais également sur nos échecs collectifs. Il est opportun que des intervenants qui ont fait des réflexions très intéressantes soient parmi nous aujourd'hui. Je tiens à remercier le Secrétaire général, le Président Kagame et le Président Mbeki de leurs messages édifiants. L'exposé courageux de M^me^ Fawzia Koofi nous a touchés, et je l'en remercie.

Aujourd'hui, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, alors que le Conseil déploie des efforts pour consolider et à pérenniser la paix, le leitmotiv doit être le plein respect des droits humains de tous. Les droits humains sont l'apanage des êtres humains dans toute leur diversité. Ils sont l'apanage de toutes les personnes, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre ; indépendamment de leur religion, de leurs convictions ou de leur handicap ; indépendamment du fait qu'elles soient riches ou pauvres ; et indépendamment de l'endroit où elles vivent sur cette planète.

En tant qu'êtres humains, notre instinct nous pousse à former des groupes et des communautés ; nous portons cette identité en nous. Mais comme l'ont souligné nos intervenants, l'identité de groupe peut trop souvent servir de base à la marginalisation, à la discrimination, voire à la violence. Toutes les femmes le savent. La communauté LGBTQI+ le sait. Les groupes ethniques, les groupes religieux, les groupes raciaux le savent.

Cela ne devrait pas être le cas. Feu John Hume, un militant pour la paix irlandais a dit :

> « La différence est l'essence même de l'humanité. La différence est un accident de naissance, elle ne doit donc jamais être source de haine ou de conflit ».

Dans les situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil, des personnes sont persécutées parce qu'il se trouve qu'elles sont membres d'un certain groupe. Nous devons nous efforcer de résister à la tentation de créer « l'autre » – résister à la tentation de créer des hiérarchies au sein de l'humanité. Les pires épisodes de l'histoire de l'humanité témoignent du danger de la marginalisation et des dangers de la persécution sur la base de l'identité de groupe.

Une chose est claire : la différence à elle seule ne provoque pas les conflits, tout comme l'homogénéité ne les prévient pas. En tant que membres du Conseil, nous devons garder à l'esprit que les violations des droits humains, notamment celles fondées sur l'identité, peuvent être un précurseur et même le moteur d'un conflit.

Deuxièmement, le Conseil doit envisager la paix non pas comme un événement mais comme un processus. Le poète irlandais W.B. Yeats a écrit que « la paix vient lentement ». En Irlande du Nord, comme ailleurs, cela a pris des décennies pour parvenir à la paix que nous chérissons.

Ce sont souvent des femmes courageuses, des femmes comme Fawzia Koofi en Afghanistan, Hala Al-Karib au Soudan et Shukria Dini en Somalie, qui dépassent les clivages communautaires dans leur quête de la paix, comme l'a fait la Northern Ireland Women's Coalition au cours de notre propre processus de paix. La leçon que je tire de leur courage exemplaire est que la paix que nous construisons doit être inclusive et fondée

sur des partenariats. Il est essentiel que nous entendions les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix sur le terrain et qui font réellement ce travail.

Ces voix de la société civile ont été le fil conducteur de la présidence irlandaise du Conseil le mois dernier. Elles témoignent également de la manière dont, dans des endroits comme la Somalie et le Myanmar, les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes exercent une pression sur des communautés déjà fragiles.

La Commission de consolidation de la paix est un partenaire important du Conseil dans sa quête d'une paix pérenne. Elle rassemble non seulement des acteurs du système des Nations Unies, mais aussi des acteurs locaux qui œuvrent à la consolidation de la paix sur le terrain. Au lendemain d'un conflit, la mise en place d'une bonne gouvernance ne peut être un processus lancé depuis une salle de conférence ici à New York. Ce processus doit prendre sa source sur le terrain, dans les communautés locales et dans la prise de décision inclusive.

Mon troisième point est que des transitions inclusives dans le contexte des opérations de maintien de la paix sont un test décisif pour la durabilité de la paix. Au moment où les Casques bleus des forces de maintien de la paix des Nations Unies se retirent, une présence de l'ONU reconfigurée, en coopération avec des acteurs internationaux tels que les institutions financières internationales et les organisations régionales et sous-régionales, doit être prête à prendre le relais et à intervenir pour appuyer et protéger la paix qui a été instaurée. Il s'agit d'un point d'inflexion critique, notamment pour veiller à ce que les blessures des divisions qui ont été refermées récemment, y compris celles fondées sur l'identité, ne se rouvrent pas.

L'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2594 (2021) est une reconnaissance de ce fait et un signe que nous convenons que les transitions doivent être prises en charge par le pays concerné et être inclusives. Dans le contexte des transitions, il faut prendre en compte les points de vue des communautés locales, des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. La protection des civils est également un baromètre important du succès de toute transition.

Dans la quête de paix du Conseil, parfois au plus profond d'un conflit qui semble s'éterniser, n'oublions pas ce que nous essayons d'accomplir. Une condition *sine qua non* est que nous investissions dans les droits de l'homme. Nous devons investir dans l'inclusion. Et nous devrions apprendre à investir dans les moments critiques de transition. Le dividende global de ces efforts sera une paix plus durable, qui expulse l'intolérance et aide tous les individus, dans leur infinie diversité, à s'intégrer avec dignité.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Kenya d'avoir organisé ce débat public. Nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue, Président Kenyatta. Je vous remercie de présider la séance d'aujourd'hui. Les exposés du Secrétaire général, du Président Kagame et de l'ancien Président Mbeki sur le thème de ce débat public ont été éclairants et inspirants, et je leur en suis vraiment reconnaissant. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^me^ Koofi.

La diversité est une caractéristique intrinsèque du monde. C'est une force perpétuelle qui stimule le développement humain, mais qui peut aussi parfois devenir une source de tension et de conflit. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine se sont libérés de la domination coloniale et ont obtenu leur indépendance. L'héritage du colonialisme n'a toutefois pas été totalement éliminé. Les frontières nationales tracées artificiellement par des puissances extérieures et les structures politiques et économiques bizarres héritées de l'ère coloniale ont pratiquement empêché la formation organique d'identités nationales parmi les peuples des anciennes colonies, ont donné lieu à un large éventail de problèmes complexes au sein des pays nouvellement indépendants et sont devenus des causes profondes de conflit.

Dans le cadre du processus de résolution des situations de crise et de consolidation de la paix après un conflit, la manière de faire de la diversité un facteur positif est un sujet qui mérite une discussion approfondie. La Chine est d'avis que nous devons soutenir les efforts que déploient les pays en développement pour maintenir l'unité nationale. Pour gouverner un pays, il est essentiel de respecter la diversité de la société et, en même temps, de s'engager à maintenir l'unité nationale. Ces deux objectifs ne sont pas incompatibles ou mutuellement exclusifs.

Pour de nombreux pays en développement, la tâche de maintenir l'unité nationale est plus urgente, et les défis qui y sont liés sont plus prononcés. De nombreuses situations de conflit actuellement à l'ordre du jour du Conseil de sécurité sont le résultat de l'intensification des conflits intercommunautaires

et de l'affaiblissement des identités nationales. La Chine appelle toutes les parties à des conflits internes à prioriser les intérêts de leur pays et de leur peuple, à mettre de côté les différences communautaires et partisanes, à forger un consensus politique et à établir et consolider une architecture politique large et inclusive. Nous soutenons les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies pour qu'elles redoublent leurs efforts à cet égard sur la voie à suivre.

Ces dernières années, le Kenya a fait avancer les réformes et a élargi la participation politique des femmes et d'autres groupes sociaux. L'expérience et les pratiques du Kenya constituent un exemple louable pour la communauté internationale. Nous devons soutenir les efforts des pays en développement pour parvenir à un développement inclusif. Le développement est la clé pour trouver des solutions à tous les problèmes. Des conditions de vie décentes pour tous sont la garantie fondamentale de la réalisation d'une paix durable.

Dans le cadre du processus de consolidation de la paix après un conflit, les pays concernés devraient adopter une approche centrée sur les personnes, formuler des politiques de développement inclusives, encourager l'initiative populaire à tous les niveaux de la société et adopter un état d'esprit de type gagnant-gagnant en matière de développement national. C'est la base économique pour atteindre l'harmonie internationale et renforcer la cohésion sociale. À l'heure où l'économie mondiale continue de subir le choc de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les pays en développement se trouvent dans une position plus défavorable dans les relations économiques internationales, et l'objectif d'un développement inclusif reste insaisissable.

Nous devons améliorer la gouvernance économique mondiale et rectifier les dispositions injustes et déraisonnables du système actuel par des réformes afin que les pays en développement puissent participer à la coopération économique internationale et en bénéficier sur un pied d'égalité. Nous devons aider les pays en développement à remédier aux inégalités de développement à l'intérieur de leurs frontières, à accorder une plus grande attention aux groupes vulnérables, à redistribuer la richesse à permettre à chacun de bénéficier des fruits du développement, à prévenir la polarisation des richesses et à ne laisser personne de côté.

Nous devons soutenir les efforts que mènent les pays en développement pour résister à l'ingérence étrangère. Chaque pays a une histoire et une culture qui lui sont propres et, à ce titre, il a le droit de suivre une voie de développement conforme à sa situation nationale. Les tentatives des puissances étrangères de promouvoir un changement de régime, d'imposer leur propre modèle de gouvernance aux autres et de promouvoir une soi-disant transformation démocratique, ainsi que la partialité de l'influence étrangère dans les conflits internes, ont plongé des pays comme la Libye et la Syrie dans des troubles civils et ont fait tomber l'Afghanistan dans un cercle vicieux. L'histoire nous enseigne qu'un monde où règnent la paix et le développement est un monde qui comprend différentes formes de civilisation ainsi que divers chemins vers la modernisation.

Quant à la question de savoir comment un pays doit être gouverné, c'est le peuple du pays qui doit avoir le dernier mot. Les pays doivent respecter les choix de chacun en ce qui concerne la voie de développement et le système politique. Il faut encourager les parties à des situations de crise à rechercher des solutions qui reflètent les réalités du terrain. Les organisations régionales devraient recevoir notre soutien afin de jouer un rôle important dans la résolution de leurs propres problèmes régionaux. Nous devons également nous opposer résolument à tout acte qui propage des discours de haine ou incite à l'hostilité entre différentes communautés, notamment par l'utilisation abusive d'Internet.

L'humanité vit dans un village mondial. Les menaces et les défis mondiaux auxquels nous sommes tous confrontés exigent un engagement plus fort en faveur de la solidarité et une réponse collective sous la bannière de l'ONU. La Chine est prête à travailler avec d'autres pays pour pratiquer un véritable multilatéralisme, promouvoir la construction d'une communauté partageant un avenir commun pour l'humanité et construire conjointement un monde meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs.

Avant de conclure, je tiens à remercier une fois de plus tous les participants qui se sont joints à nous aujourd'hui. Je remercie également les États Membres et les groupes régionaux qui ont déjà fourni des déclarations écrites sur le sujet du présent débat. Les déclarations reçues d'ici la fin de la journée seront consignées dans un document regroupant les déclarations soumises au titre de la présente séance. Nous espérons en recevoir d'autres.

La séance est levée à 12 h 30.